

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-24-0905 du 02/04/2024**

Décision du 26 février 2024

DÉCISION DE NOMINATION DU CONCILIATEUR FISCAL ADJOINT  
DE LA DIRECTION DES IMPÔTS DES NON-RÉSIDENTS (DINR)

**Direction des Impôts des Non-Résidents**

### **RÉSUMÉ**

La présente décision formalise la nomination d'un conciliateur fiscal adjoint à la Direction des Impôts des Non-résidents.

Date d'application : 26/02/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : DÉCISION DE NOMINATION DU CONCILIATEUR FISCAL ADJOINT DE LA DIRECTION DES IMPÔTS DES NON-RÉSIDENTS.....3

**PARTIE 1 : DÉCISION DE NOMINATION DU CONCILIATEUR FISCAL ADJOINT  
DE LA DIRECTION DES IMPÔTS DES NON-RÉSIDENTS**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DES IMPÔTS DES NON-RÉSIDENTS**  
10 RUE DU CENTRE  
93465 NOISY LE GRAND CEDEX

**D É C I S I O N**

portant nomination d'un conciliateur fiscal adjoint

À compter du 26 février 2024, M. Geoffroy COGNIE, administrateur des Finances publiques adjoint, est désigné conciliateur fiscal adjoint de la Direction des Impôts des Non-Résidents.

L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT

AGNÈS ARCIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756